

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 22 MAI 1889.

Crédits provisoires à valoir sur le Budget des dépenses de
l'exercice 1889 (1).

RAPPORT

FAIT , AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. JACMART.

MESSIEURS ,

La commission s'est réunie le 22 mai pour examiner le projet de loi tendant à ouvrir de nouveaux crédits provisoires à valoir sur le Budget des Dépenses ordinaires au Ministère de la Guerre à concurrence de 7,000,000 de francs, pour l'exercice 1889.

La commission approuve le projet à l'unanimité.

Le Rapporteur,
JACMART.

Le Président,
T. DE LANTSHEERE.

(1) Projet de loi, n° 177.

(2) La commission était composée de MM. DE LANTSHEERE, *président*; DE SADELEER, L. VISART, D'OUTREBONT, DE MERODE, JACMART et FIÉVÉ.